



CHAUX DES CROTENAY (LA)

(39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome II (1854)**

Chaux des Crotenay (la) : Crotonacum, Calx, Les Escrotonoises, Les Escrotoneys, La Chaux Courtenay, La Chaux.

Village de l'arrondissement de Poligny, à 4 km. des Planches, 39 km. de Poligny, 42 km. d'Arbois, 42 km. de Lons le Saunier par la traverse, et 56 km. par la route.

Altitude : 739 mètres.

Le territoire est limité au nord par Syam et Les Planches, au sud par Les Planches, Entre-Deux-Monts et Châtelneuf, à l'est par Entre-Deux-Monts, Les Planches, Syam, et à l'ouest par Syam, Vaudioux et Châtelneuf.

Le hameau de Cornu, les Combes, la maison Davonnay, la maison Drillon, la Maison-Neuve, Vers-le-Pont, le Moulin-d'en-Haut, le Patrimoine, les Maisons Girod, les fermes de Chavon, chez Chagre, et la Grange-du-Château incendiée en 1844, font partie de la commune.

Il est longé par la route imp. n°5, de Paris à Genève, traversé par le chemin de gr. com. N° 16, de Mouthe à Saint-Laurent, par les chemins vicinaux tirant à Entre-Deux-Monts, A la Maison-Neuve et au hameau Davonnay, par la rivière de Layme, le ruisseau et le canal du moulin. Le ruisseau de la Seinette sépare le territoire de celui des Planches, au nord-ouest.

Le village est bâti sur le penchant méridional d'une montagne très rapide. Les maisons sont peu isolées, construites en pierre et couvertes en bardeaux. Plusieurs ont un étage au-dessus du rez-de-chaussée.

Les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1636.

Le sol, est l'un des plus fertiles de la région montagneuse du Jura. On trouve sur le territoire des sablières, des carrières de pierre à bâtir et de taille, ainsi que de la terre très estimée pour la construction des fours.

Seigneurie : La châtellenie de la Chaux, décorée du titre de Baronnie, était un démembrement de celle de Montrivel. Elle comprenait la Chaux, Entre-Deux-Monts, Crans, Cise et des meix épars dans différentes communes voisines. Le seigneur y avait la justice haute, moyenne et basse.

Seigneurs : La terre de la Chaux fut possédée, dans l'origine, par les Sires de Commercy, seigneurs de Montrivel. Une fille issue de cette illustre maison, la reçut en apanage et la porta en dot à un membre de la famille d'Arbon.

Jean d'Arbon, Chevalier, Seigneur de la Chaux, au commencement du XIV^e siècle épousa Marguerite de Coligny. Il en eut *Jean d'Arbon*, Chevalier, Seigneur de Cosges et en partie de la Chaux et *Etienne*.

Etienne, contracta alliance avec Guillemette de Beaufort. Ils eurent deux fils : *Jacques* et *Jean*.

Jacques d'Arbon, Chevalier, épousa vers 1393, Agnès du Quart, qui lui porta en dot la terre de Château-Vilain. Il mourut en 1404, laissant sous la tutelle de Jean d'Arbon son frère, *Jean d'Arbon*, mort jeune, *Jacques*, *Catherine* d'Arbon alliée à Louis de Granvillers Ecuyer, *Claude* d'Arbon, épouse de Jean de Joux, Seigneur d'Abbans, et Guillemette.

Jacques d'Arbon, Seigneur de Château-Vilain, et de la Chaux, fit hommage de ces deux terres au Seigneur d'Arlay le 19 septembre 1414 et mourut sans postérité avant 1419, laissant aux enfants de Catherine, sa sœur, sa seigneurie de la Chaux, et celle de Château-Vilain à son autre sœur Claude. Louis de Granvillers, reprit en fief le château de la Chaux le 14 décembre 1419 au nom de ses enfants.



On ignore à quel titre la maison de Poupet, devint propriétaire de cette terre. Il paraît que Jean de Poupet, 2^{ème} du nom, acquit les droits des enfants de Marguerite d'Arbon et devint ainsi possesseur de cette seigneurie. Guillaume de Poupet, Ecuyer, Seigneur de la Chaux commença sa carrière par l'exercice des fonctions de trésorier des sauneries. Il eut de son mariage avec Louise de Clermont : *Charles et Jean*.

Charles, Seigneur de la Chaux épousa le 1^{er} novembre 1525, Isabelle de Portugal. Dans sa vieillesse il vint se fixer dans son château de la Chaux. Il testa le 15 mai 1529. Jean de Poupet son fils, Chevalier, Seigneur de la Chaux, Crêvecoeur etc... n'eut d'Anne de Montmartin son épouse, qu'une seule fille, *Anne*, mariée à Jean de Bauffremont, Chevalier Seigneur de Clairvaux, de Scey etc...

Anne de Poupet mourut à Poligny en 1564, après avoir institué pour son héritier, Guillaume de Poupet son oncle, Abbé de Baume. Guillaume de Poupet, Abbé de Baume, Balerne et Goailles, Prieur de Lons le Saunier, seigneur de la Chaux, Cize, etc... institua pour son héritier Louis de la Baume dit : de Corgenon, Prince de Stiembuse son cousin, à charge de relever le nom et les armes de Poupet, et mourut en 1583 dans son Abbaye de Baume.

Louis de la Baume, Chevalier de l'Annonciade, eut de son mariage avec Catherine de Bruges, *Emmanuel-Philibert*, Comte de St Amour, *Antoine*, Seigneur de la Chaux et *Philippe* Prieur de Vaux, Abbé de Luxeuil.

En 1627, Catherine de la Baume, dite de Bruges, fille d'Antoine, épouse du marquis de Lullin, se qualifiait de Baronne de la Chaux. A sa mort, Jacques-Nicolas de la Baume, fils d'Emmanuel-Philibert, recueillit sa succession. Il fut Gouverneur de Dole.

Charles-François, un des fils de Jacques-Nicolas fut obligé d'aliéner presque toutes ses terres. Dans les débris de sa fortune se trouvait la baronnie de la Chaux, qui fut recueillie par Jacques-Philippe de la Baume, Comte de St Amour, son fils unique, ce dernier mort sans postérité. Ses héritiers vendirent ses biens.

Le domaine de la Chaux, fut acquis en 1720, par Jean Baptiste Frémiot mort en 1776.

Il fut revendu par ses descendants à Jean-Baptiste Guérillot qui l'a transmis à son fils.

Château : Le château de la chaux, également fortifié par la nature et par l'art, était sans contredit l'un des plus beaux du Jura. Il s'élevait à l'extrémité septentrionale d'une montagne escarpée, au sud du village. Il se composait d'un fossé de 25 mètre de largeur, taillé dans le roc vif, sur lequel était jeté un pont-levis, d'un mur d'enceinte percé d'une porte flanquée de deux tours, de la maison-forte avec ses dépendances, et d'un donjon isolé, défendu par quatre tours aux angles et par un fossé qui l'entourait. Il ne reste de ce château, détruit par ordre de Louis XIV, après la conquête de la province, que les fossés, les débris de la porte, des pans de murs et des tronçons de tours.

Eglise : L'église actuelle a été construite au XV^e siècle, sur l'emplacement de la Chapelle castrale, dont on n'a conservé que deux fenêtres géminées et la porte de la nef, qui sont du style roman, usité au XI^e siècle. Elle est complètement isolée du village. Elle était autrefois dédiée à St André, elle l'est aujourd'hui dédiée à Ste Marguerite.